



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES ET DES AFFAIRES GÉNÉRALES

DIRECTION DU PATRIMOINE DE L'ÉTAT

SERVICE DES LOGEMENTS ET BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS (SLBA)

ÉTABLISSEMENT ET/OU VALIDATION DE DEVIS

→ Qu'est-ce qu'un établissement et/ou une validation de devis ?

Les devis des travaux de réhabilitation ou de nouvelle construction sont établis et/ou validés au niveau du SLBA. En outre, la validation porte uniquement sur la quantité et doit être faite avant la procédure de passation des marchés.

→ Qui sont concernés ?

Tous les ministères et toutes les institutions en sont concernés.

→ Quelles en sont les conditions ?

Pour obtenir un établissement et/ou une validation de devis, le dossier doit être complet.

→ Quelle est la durée de traitement du dossier ?

Le dossier sera traité entre deux (02) à dix (10) jours s'il s'agit d'une validation directe, et entre cinq (05) à trente (30) jours s'il s'agit d'un établissement de devis.

@ Quelles sont les pièces à fournir ?

Les pièces requises pour avoir un établissement et/ou une validation de devis sont les suivantes :

- | | |
|--|--|
| ✓ Demande | Pour toute nouvelle construction, ajouter : |
| ✓ Le devis à valider dans le cas d'une validation | ✓ Certificat de Situation Juridique, acte donation, etc. |
| ✓ Bordereau des Détails Quantitatives des travaux (BDQ) en 2 exemplaires | ✓ Plans complets des travaux |
| | ✓ Plan topographique de la propriété concernée |

Chef de Division Technique et Entretien



Service des Logements Administratifs Tsaralalana
Porte 05



slba.dpe@dgfag.mg



034 60 198 02